



# CARTE D'IDENTITÉ

## PASSEPORT



### NOUVELLE DEMANDE / RENOUELEMENT

1) Prendre rendez-vous dans une mairie habilitée et leur demander la liste des pièces à fournir (acte de naissance, photos, justificatif de domicile...). Ces pièces devront être datées de moins de 3 mois lors de votre rendez-vous.

- **Mairie de Trouville-sur-Mer**

164, boulevard Fernand Moureaux / Tél. : 02 31 14 41 41

- **Mairie de Pont l'Évêque**

58, rue Saint Michel / Tél. : 02 31 60 00 02

- **Mairie de Lisieux**

21, rue Henri Chéron / Tél. : 02 31 48 40 40

- **Mairie de Dives-sur-Mer**

Rue du Général de Gaulle / Tél. : 02 31 28 12 50

- **Mairie de Touques**

7, place Lemer cier / Tél. : 02.31.88.00.07

2) Faire une pré-demande en ligne sur [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr)

Vous pourrez acheter votre timbre en ligne lors de l'enregistrement de votre pré-demande.

3) Imprimer votre pré-demande, elle vous sera demandée par la Mairie le jours de votre rendez-vous.